

Séance Ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le lundi 16 avril 2018 à 20h.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. QUESTIONS DU PUBLIC

- question d'ordre général;
- durée maximale : 20 minutes;
- chaque intervenant doit s'identifier;
- le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.

4. OUVERTURE, ÉTUDE ET/OU ACCEPTATION DES SOUMISSIONS.

4.1 ouverture de soumissions – Collecte des encombrants – Gros rebuts pour la ville de Gaspé 2018-2019-2020

4.2 ouverture de soumission – Programme d'entretien, de calibration et d'essai des équipements de détection de gaz toxiques et explosifs

4.3 ouverture de soumissions – Fourniture de sable, gravier & autres 2018-2019

4.4 étude d'ingénierie préliminaire – Assainissement des eaux usées – Ville de Gaspé (secteur de Rivière-au-Renard)

4.5 acceptation de soumission fourniture et livraison - Génératrice de 180 KW – Prise d'eau de Gaspé

5. SERVICES MUNICIPAUX

5.1 Protection contre les incendies

5.2 Urbanisme, aménagement et environnement

5.2.1 liste des priorités - Programme RénoRégion 2018

5.3 Loisirs et culture

5.3.1 fonds de visibilité Cartier Énergie Éolienne - Recommandation pour 2017-2018

5.3.2 subventions Volet 2 accordées aux organismes culturels et sportifs - 2e session 2018

5.3.3 paiement de facture - Salle de spectacles de Gaspé

5.4 Travaux publics

5.4.1 achat d'un enfonce-pieux

5.5 Services administratifs et aéroport

5.5.1 paiement de facture de la sûreté du québec

5.5.2 comptes du mois;

- 5.5.3 achat d'une grelinette à quatre fourchons - Réserve d'immobilisations du quartier 1

5.6 Services juridiques et Greffe

- 5.6.1 demande d'usage conditionnel - Auberge Griffon Aventure

- 5.6.2 modification à la résolution 18-01-012

- 5.6.3 vente du 7, rue du Chantier-Maritime à Fermes Marines du Québec et abrogation de la résolution 14-09-23

5.7 Direction générale

- 5.7.1 autorisation de signature pour une entente transitoire avec la Chambre de commerce et de tourisme de Gaspé

- 5.7.2 travaux de mise aux normes des ouvrages en eau potable de Gaspé – Demande de paiement #8

5.8 Ressources humaines

- 5.8.1 demande de mettre fin à un congé sans solde et de départ à la retraite

- 5.8.2 autorisation à signer une lettre d'entente

- 5.8.3 attribution à l'interne du poste annuel d'adjointe de direction à la direction des Loisirs et de la Culture

- 5.8.4 embauche d'une personne salariée soudeur-étudiant été 2018

6. ADOPTION DES RÈGLEMENTS

- 6.1 règlement amendant le règlement de zonage 1156-11 en : modifiant les usages autorisés dans la zone AF 185 afin d'y permettre l'usage Foresterie (A-3); créant la zone AF-163-1, à même une partie de la zone AF-163, dans le but d'inclure les lots 4 054 447, 4 054 448 partie, 4 054 450 partie, 4 054 451 partie, 4 054 481 partie, 4 054 482 partie, 4 054 483 partie, 4 054 544, 4 055 753, 4 055 754 partie, 4 055 831 partie, 4 055 832 partie, 4 055 833 partie, 4 055 834 partie et 4 817 670 partie, cadastre du Québec; ajoutant la grille de spécifications pour la zone AF-163-1; ajoutant l'article 17.2.3 DISPOSITION APPLICABLE À LA ZONE AF-170; modifiant les usages autorisés dans la zone AF-170 afin d'y permettre l'usage Foresterie (A-3);

7. AVIS DE MOTION

- 7.1 AVIS DE MOTION

8. RAPPORT DES COMITÉS

9. AFFAIRES NOUVELLES

10. QUESTIONS DU PUBLIC

- questions doivent obligatoirement porter sur les matières indiquées à l'ordre du jour de la séance;
- durée maximale: 10 minutes;
- chaque intervenant doit s'identifier;
- le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.

11. FERMETURE DE LA SÉANCE



**Isabelle Vézina,
Greffière**